

Chèvre Gessenay (1)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
90	80	85	60	fine, blanche	cornu motte	court, lisse et plat	blanc, taches pigmentaires tolérées sur le pis, le nez et les oreilles et autour les yeux; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	blanc impur (reflets roux ou bruns)	X	X	X	X			1	
	c o r r s	X						1	
	une tache de couleur (si petite soit-elle), déduction même si très peu de poils noirs							1	
	p s						2	1	
	plusieurs taches de couleur						2	1	
	une ou plusieurs taches de couleurs plus grandes qu'une pièce de cinq francs						2	1	
Pelage	poil long	X	X						

Objectif zootechnique (220 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 830
Mat. grasses %	> 3,42
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 2,98
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre d'Appenzell (2)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	Fine, blanche	cornu motte	mi-long à long	blanc, petites taches pigmentées sur le pis; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	blanc impur	X	X	X	X	X			
Pelage	poil court sur le haut des cuisses	X	X						boucs, plus sévère

Objectif zootechnique (220 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 730
Mat. grasses %	> 3,04
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 2,68
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre du Toggenbourg (3)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu motte	court à long	brun clair à gris souris; marques blanches à la tête, aux membres et à la queue; poil long sur le dos et les cuisses; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	taches incorrectes	X	X	X	X	X			
	couleur incorrecte, trop claire ou trop foncée	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
	taches blanches plus grandes qu'une pièce de cinq francs ou plusieurs petites taches	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
Pelage	poil rêche, absence de poils longs sur le dos et les cuisses	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère

Objectif zootechnique (220 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 740
Mat. grasses %	> 3,56
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 2,90
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre Alpine chamoisée (4)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières

Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu motte	court, lisse et plat	brun fauve à brun marron; marques noires à la tête et aux membres jusqu'au carpe resp. au jarret; écusson brun clair à noir; paroi abdominale foncée et fine raie dorsale noire de la tête à l'attache de la queue; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	pas de raie dorsale						2	2	boucs, plus sévère
	raie dorsale plus large que les os des hanches	X	X						boucs, plus sévère
	tête noire	X							
	taches blanches plus grandes qu'une pièce de cinq francs	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
	flancs, poitrail noirs	X	X						boucs, plus tolérant
	paroi abdominale non conforme à la race	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
	pas de bottes						2	2	boucs, plus sévère
	jarre, poils gris/blancs	X	X						boucs, plus sévère

Objectif zootechnique (220 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 780
Mat. grasses %	> 3,66
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 3,13
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre Grisonne à raies (5)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu motte	court	noir, taches blanches à la tête, aux membres et à la queue; paroi abdominale foncée; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	nuance rouge ou grise dans le noir	X	X						boucs, plus sévère
	reflets rouges ou bruns dans le blanc	X							
	taches blanches plus grandes qu'une pièce de cinq francs, paroi abdominale claire	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
	poils longs sur les cuisses	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère

Objectif zootechnique (180 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 550
Mat. grasses %	> 3,78
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 3,03
Protéines kg	
Remarques:	

Nera Verzasca (6)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
90	80	80	60	fine	cornu	court, fin	noir brillant; corps fort; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	taches d'une autre couleur	X	X	X	X	X			
	poils blancs ou gris, disséminés	X	X						
	nuance rouge ou brune	X	X						

Objectif zootechnique (120 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 390
Mat. grasses %	> 3,60
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 3,10
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre Col noir du Valais (7)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu	long	tête et avant-main noir jais jusqu'à mi-corps, arrière-main blanc neige; séparation très nette des deux couleurs à hauteur de la dernière côte (mesuré à la colonne vertébrale); des écarts de +/- 3 cm sont tolérés; onglons antérieurs noirs, onglons postérieurs blancs; les taches pigmentées sur l'arrière-main sont pénalisées

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	jarre grise (selon l'âge)	X	X						
	taches pigmentées sur l'arrière-main	X	X	X	X	X			boucs, plus sévère
	séparation peu nette des deux couleurs	X	X						boucs, plus sévère
Cornes	écorné / motte						1	1	

Objectif zootechnique (CA 3 = >30 mois)

Croûts des cabris	215 g CJ
Remarques:	

Chèvre Paon (8)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	85	60	fine	cornu motte	court à mi-long, sans poil long aux membres et sur le dos	blanc et noir, petites taches pigmentées tolérées; écorné est accepté pour les deux sexes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	reflets roux dans le blanc, arrière-main blanche; avant-main brune ou surtout noire	X	X	X	X	X			
	absence de taches sur les flancs et les cuisses; absence de dessin sur la tête et la queue	X	X						
	plusieurs taches blanches sur les bottes, bottes blanches, plusieurs bottes blanches	X	X	X					boucs, plus sévère

Objectif zootechnique (180 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 510
Mat. grasses %	> 3,84
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 3,13
Protéines kg	
Remarques:	

Anglo-nubienne (9)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
90	80	85	60	fine	cornu motte	court, lisse et plat	couleur: une à plusieurs couleurs; nez: convexe (nez busqué, nez romain); oreilles: longues, pendantes, plus longues que le nez; mâchoire inférieure: avancée; non pénalisé tant que les dents sont couvertes

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Tête	crâne de forme concave						2	1	
Oreilles	oreilles formant des plis en longueur ou oreilles trop courtes voire dressées						2	1	

Objectif zootechnique (220 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	> 520
Mat. grasses %	> 4,61
Mat. grasses kg	
Protéines %	> 3,62
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre Boer (11)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
75	65	75	50	fine blanche	cornu, écorné est accepté	court, lisse et plat; peut être plus long sur le cou et le dos chez les boucs	corps uniformément blanc; 1 tache de couleur jusqu'à 10 cm Ø au maximum tolérée; encolure/collier brun roux toléré au maximum jusqu'à l'arrière de chaque membre antérieur (membres blancs); tête brun roux, présentant dans l'idéal une liste bien marquée (mais pas impérative); nez busqué; oreilles pendantes; cornes arquées de manière caractéristique; membres arrondis; attache du pis ferme, trayons jumelés et surnuméraires tolérés s'ils sont bien suçables.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	plusieurs taches de couleur ou encolure/collier dépassant l'arrière des membres antérieurs	X							
	brun roux jusqu'à la moitié, au maximum, de la surface du corps	X	X						
	mouchetures jusqu'à presque la surface entière du corps de couleur brun roux ou presque toute la surface du corps blanche	X	X	X					
	surface entière du corps de couleur brun roux (Kalahari Red) ou toute la surface du corps blanche (Savanna)						3	3	
Cornes	motte						1	1	
Tronc	poitrail étroit; très décharné; cou long et mince	X	X	X	X				boucs, plus sévère
Tête	crâne de forme concave; cornes droites	X	X	X	X				boucs, plus sévère
	yeux bleus; oreilles formant des plis en longueur ou oreilles dressées						2	1	
Pis	trayons difficilement suçables						2		

Objectif zootechnique (CA 3 = >30 mois)

Croûts des cabris	214 g CJ
Remarques:	

Pie du Tauern (12)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot, cm		Poids minimal, kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
75	70	75	55	fine	cornu, écorné est accepté	court, lisse et plat	3 couleurs: brun-blanc-noir, parfois juste tacheté (noir-blanc) avec liste continue. Les yeux bordés de couleur foncée sont considérés comme une liste. Taches de la taille d'une paume de main. Les membres sont de couleur noire voire pie; le type pie est souhaité.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	absence de liste (yeux non bordés de couleur foncée, étoile au lieu d'une liste ou tête complètement blanche, brune ou noire)						2	1	boucs, plus sévère
	jarre („Sprinzen“) sur tout le corps						2	1	boucs, plus sévère
	absence de taches						1	1	
	moins que 3 taches						2	1	boucs, plus sévère
	membres blancs ou bruns	X							
Pelage	poils longs sur les cuisses tolérés chez les boucs plus âgés	X							animaux femelles, plus sévère

Objectif zootechnique (180 jours/CA 3 = >30 mois)

Lait kg	
Mat. grasses %	
Mat. grasses kg	
Protéines %	
Protéines kg	
Remarques:	

Chèvre du Simplon (13)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu	Long, jusqu'à 25 cm +/- 5 cm au-dessus du sol à la hauteur de la dernière côte	Blanc neige. Les taches pigmentaires sont pénalisées. Une couleur non typique pour la race est pénalisée.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	nuances de couleur	X							
	mèches de poils colorées à la racine plus grandes que 2 cm ou rayures colorées	X							
	cou de couleur grise, cuivre ou noire ou couleur non typique pour la race						2	1	
Pelage	poils trop longs ou trop courts	X							
Cornes	écorné / motte						1	1	

Objectifs zootechniques

Les objectifs zootechniques généraux s'appliquent.

Chèvre Col fauve (14)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu	Long, jusqu'à 25 cm +/- 5 cm au-dessus du sol à la hauteur de la dernière côte	Tête et avant-main brun cuivré jusqu'à mi-corps, arrière-main blanc neige; séparation très nette des deux couleurs à une largeur de main avant la dernière côte (mesuré à la colonne vertébrale), des écarts de +/- 3 cm sont tolérés; les taches pigmentaires dans l'arrière-main sont tolérées jusqu'à la grandeur d'une pièce de cinq francs. Une couleur non typique de la race est pénalisée.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	couleur de l'avant-main trop claire ou poils blancs resp. taches pigmentaires dans l'arrière-main à partir de la grandeur d'une pièce de cinq francs	X							
	séparation peu nette des deux couleurs et/ou séparation des deux couleurs trop en arrière ou trop en avant	X							
	taches de plus de 10 cm de diamètre dans l'avant- ou arrière-main						2	2	
	cou de couleur blanc pur, grise ou noire ou couleur non typique de la race						2	1	
Pelage	poils trop longs ou trop courts	X							
Cornes	écorné / motte						1	1	

Objectifs zootechniques

Les objectifs zootechniques généraux s'appliquent.

Chèvre Col gris (15)

Standard racial spécifique pour notes maximales 6/6/6/6

Caractéristiques raciales particulières							
Hauteur au garrot cm		Poids minimal kg		Peau	Cornes	Pelage	Couleur / Particularités
m	f	m	f				
85	75	75	55	fine	cornu	long, jusqu'à 25 cm +/- 5 cm au-dessus du sol à la hauteur de la dernière côte	Tête et avant-main de couleur mixte gris/noir/blanc jusqu'à mi-corps, reflets rouges ou bruns tolérés dans le blanc de l'avant-main (y compris la tête). Arrière-main blanc neige; séparation très nette des deux couleurs à une largeur de main avant la dernière côte (mesuré à la colonne vertébrale), des écarts de +/- 3 cm sont tolérés; les taches pigmentaires dans l'arrière-main sont tolérées jusqu'à la grandeur d'une pièce de cinq francs. Une couleur non typique pour la race est pénalisée.

Directives pour les experts

Les différences par rapport au standard racial (notes maximales) doivent être pénalisées de la même manière dans tout le pays, selon l'échelle de points suivante:

Impuretés raciales		Points déduits					Note max.		Remarques
		- 1	- 2	- 3	- 4	- 5	F	M	
Couleur	couleur de l'avant-main très foncée ou très blanche devant la ceinture foncée ou taches pigmentaires dans l'arrière-main à partir de la grandeur d'une pièce de cinq francs	X							
	séparation peu nette des deux couleurs et/ou séparation des deux couleurs trop en arrière ou trop en avant	X							
	taches de plus de 10 cm de diamètre dans l'arrière-main						2	2	
	cou de couleur blanc pur, cuivre ou noire ou couleur non typique de la race						2	1	
Pelage	poils trop longs ou trop courts	X							
Cornes	écorné / motte						1	1	

Objectifs zootechniques

Les objectifs zootechniques généraux s'appliquent.